



## MAIRIE DE VILLEPERDRIX

3 Place de la Fontaine

26510 VILLEPERDRIX

Tel : 04.75.27.44.16

mairie.villeperdrix@orange.fr

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du **LUNDI 25 MARS 2024**

REUNI EN SEANCE ORDINAIRE A LA SALLE DES FETES à 17 H 00

**Convoqué le :** 18/03/2024

**Présidé par :** Jacques NIVON

**Secrétaire de séance :** Marie BODY

**Présents :** Jacques NIVON, Gérard NELH, Marie BODY, Jérôme PLANTEVIN,  
Dorothee BÖLLING, Louis MEGE, Ernst LOPES CARDOZO, Michèle BONIN, Emile MALLET

**Excusé :** Adrien DONZET

**Procuration :** Adrien DONZET a donné procuration à Dorothee Bölling.

Le Maire remercie Mr Canovas, conseiller aux décideurs locaux, pour sa présence en rappelant que, comme les années précédentes, il est déjà venu en Mairie le 18 Mars pour un premier examen du fonctionnement de 2023 et pour un premier jet du BP 2024. Merci également à Mme Monnier, notre secrétaire, pour la mise au point comptable de ce budget 2024.

### 0 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 29/12/2022

Sans observation particulière, le compte rendu de la réunion du 29/12/2022 est approuvé à l'unanimité.

### 1 – PRESENTATION DES RESULTATS DE L'ANNEE 2022 ET DELIBERATION POUR APPROUVER LE COMPTE ADMINISTRATIF ET LE COMPTE DE GESTION DE CETTE MEME ANNEE

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Résultat au 31/12/2022	+ 805 18.01 €	+ 5 266.49 €
Résultat année 2023	+ 36 322.54 €	- 59 657.27 €
Résultat de clôture au 31/12/2023	+ 116 840.55 €	- 54 390.31 €
Résultat global au 31/12/2023	+ 62 146.24 €	
Reste à réaliser en dépenses :	85 180.00 €	
Reste à réaliser en recettes :	500 00.00 €	
Affectation du résultat au compte 1068 :	89 570.31€	
Résultats au 31/12/2023 avec reports :	27 270.24 €	



## MAIRIE DE VILLEPERDRIX

Après lecture de ces résultats et hors la présence du Maire, Gérard Nelh, premier adjoint, demande au Conseil de voter le compte administratif. A l'unanimité, le Conseil donne son accord.

Le Maire demande ensuite aux Conseillers de voter le compte de gestion établi par le Trésorier et concordant avec le compte administratif. Vote positif à l'unanimité du Conseil.

### **2 – DELIBERATION POUR AFFECTATION DU COMPTE DE RESULTAT**

Il est proposé d'affecter 89 570.31 € au compte 1068. Le Conseil donne son accord à l'unanimité.

### **3 – PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021**

Aurore Monnier, secrétaire de Mairie, présente le budget 2024. Le Maire précise que ce budget a été mis sur pied par les adjoints, Ernst Lopes Cardozo et lui-même en présence de Mr Canovas et qu'il a été ensuite envoyé par mail à chaque Conseiller. Il est bien sûr marqué par la fin des travaux du cœur de village en précisant que l'objectif initial de cette opération fixé à 500 000 € HT devrait être tenu. Après quelques éclaircissements demandés par les conseillers et des réponses apportées par Mr Canovas, le Maire soumet ce projet de budget 2024 à l'approbation du Conseil. A l'unanimité, le Conseil approuve ce budget prévisionnel pour 2024.

### **4 – VOTE DES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX**

Le Maire rappelle que le budget qui vient d'être voté a été construit en reconduisant les taux d'imposition de 2023 et qu'il ne semble, pour l'instant, pas nécessaire de les modifier. Ces taux sont :

- Taxe foncière bâti : 22.51 %
- Taxe foncière non bâti : 64.05 %
- CFE : 24.27 %

Le Maire propose donc de reconduire les taux de 2023 pour l'année 2024. Le Conseil donne son accord à l'unanimité.

### **5 – DELIBERATION POUR REVERSER LA DOTATION DEPARTEMENTALE «VOIRIE» A LA CcBDP**

Comme prévu également dans le budget 2024 le Maire demande aux Conseillers de confirmer leur accord pour reverser la totalité de la dotation départementale « voirie » (13 118 €) à la CcBDP en précisant que l'EPCI rajoute environ 4000 € chaque année. Accord du Conseil à l'unanimité.

La séance est levée à 19 h 30